



Entre Ciel et Terre
Maison des associations
25 Bd des anglais
73100 AIX-LES-BAINS
Tel : 04.79.88.49.74
Mobile : 06.51.56.60.73
Courriel : president@ciel-et-terre.fr
Site web : <http://www.ciel-et-terre.fr>

PROJET ASSOCIATIF ENTRE CIEL ET TERRE... Le parapente est un sport collectif !

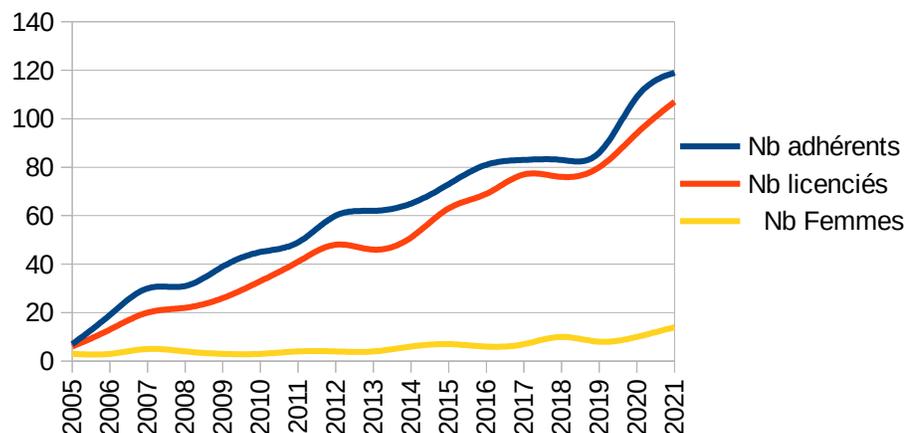
une passion aux émotions fortes, seul(e) aux commandes, à plusieurs pour pratiquer, échanger de retour au sol

1. QUI SOMMES-NOUS ? Entre Ciel et Terre, un club en pleine croissance

Entre Ciel et Terre est un club de parapente fondé en 2005, basé à Aix-les-Bains et labellisé FFVL sous le n°03013. Notre association a obtenu en 2009 du Ministère de la Jeunesse et des Sports un agrément qui offre la reconnaissance de son fonctionnement démocratique et de la transparence de sa gestion. Les effectifs de notre club sont en croissance régulière depuis sa création. Créé par six membres à l'origine, Entre Ciel et Terre dépasse aujourd'hui la centaine d'adhérents, du débutant débrouillé au compétiteur de haut niveau, autour de pratiques diverses : vol sur site, vol rando, cross, compétition, biplace. En 2021, Entre Ciel et Terre est le 4ème plus gros club de Savoie. La croissance des effectifs s'est évidemment accompagnée d'une hétérogénéité grandissante des profils des adhérents.

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb adhérents	7	19	30	31	39	45	49	60	62	65	73	81	83	83	86	109	119
Nb licenciés	6	13	20	22	26	33	41	48	46	51	63	69	77	76	80	94	107
Nb Femmes	3	3	5	4	3	3	4	4	4	6	7	6	7	10	8	10	14

Evolution des effectifs Entre Ciel et Terre



Notre mission première est d'accueillir tous les pilotes autonomes qui souhaitent progresser en club après leur formation de base, de promouvoir le développement de l'activité et des sites de vol libre sur le bassin aixois en complément des structures existantes, et d'organiser des événements ouverts à tous les membres et à leur famille.

Nous souhaitons offrir aux parapentistes hommes et femmes, nouveaux ou confirmés et à leur famille, un club amical afin de partager leurs expériences et engager une dynamique conviviale de pratique collective. Nous mettons ainsi en œuvre régulièrement des activités adaptées aux différents niveaux de pratique. Un aspect important pour la vie de notre club est la participation active de l'ensemble de ses membres à ses choix d'orientation et d'organisation.

Notre club Entre Ciel et Terre est responsable pour la FFVL de la gestion des sites officiels de pratique du Revard (décollage du Belvédère et atterrissages de Veniper et du Topet-Aixam) et du Sapenay (décollage du chalet). Nous veillons à une utilisation respectueuse des autres usagers de ces sites et à leur entretien régulier. Nous oeuvrons notamment avec le Parc naturel des Bauges à l'information des pratiquants sur les bulles de quiétude rapaces. Nous fréquentons aussi régulièrement les sites voisins lors de nos sorties club au pied levé. Nous faisons également des sorties à la journée ou en séjour sur des sites plus éloignés pour élargir nos horizons.

Notre club sait aussi mobiliser les savoir-faire et les ressources humaines nécessaires à l'organisation d'événements exceptionnels de promotion du vol libre dans la région. Depuis 2012, nous organisons chaque année une compétition officielle de parapente, inscrite au calendrier des épreuves de catégorie sport de la FFVL. Cinq éditions ont pu se tenir jusqu'à présent, qui ont attiré jusqu'à une centaine de pilotes de la France entière.

Le vol tandem est un instrument privilégié de découverte de notre activité. Nous organisons plusieurs fois par an des journées de baptêmes en biplace pour que les familles et amis de nos adhérents puissent découvrir les sensations du vol en parapente dans un cadre convivial.

Notre club est aussi tourné vers des publics éloignés de la pratique du vol libre et offre la possibilité de découvrir le parapente à des jeunes en difficultés sociales ou des personnes en situation de déficience mentale des structures partenaires.

Nous avons créé en 2014 une école de club labellisée FFVL, animée par des moniteurs qualifiés bénévoles pour donner un cadre formel à nos projets éducatifs. Notre club dispose aussi depuis 2018 du label fédéral Ecole Française de Boomerang.

Nous souhaitons profiter de notre croissance pour continuer à promouvoir une pratique du parapente sécuritaire, éthique et responsable, ce qui est à l'origine de ce projet associatif.

2. POURQUOI ENTRE CIEL ET TERRE ? Les objectifs du club

2.1 Permettre au pilote d'évoluer dans sa pratique

- donner des occasions régulières de pratique en groupe du parapente, sport par nature individuel.
- pratiquer avec plaisir et bien-être : à cadre de pratique identique, permettre au pratiquant de gagner en assurance pour profiter davantage de ses vols.
- améliorer la sécurité de pratique : nourrir la réflexion de chacun sur la sécurité de pratique et prévenir les accidents.
- accompagner la progression : permettre au pratiquant qui le souhaite de diversifier son cadre de pratique en changeant de site ou en s'initiant à d'autres formes de vol.
- augmenter la performance : permettre au pratiquant qui le souhaite de voler plus loin, plus haut, plus vite... sans réduire ses marges de sécurité.
- pratiquer en compétition : se mesurer à d'autres pilotes dans des épreuves adaptées à son niveau.

2.2 Rassembler les pratiquants dans une communauté de club

- intégrer les nouveaux membres : permettre au nouvel adhérent de faire connaissance avec des membres du club et de s'inclure dans une dynamique de groupe adaptée à son niveau.
- cultiver la convivialité, encourager la communication et l'altruisme.
- encourager le bénévolat, donner des occasions et l'envie de s'impliquer dans la vie associative.
- former des cadres du club, des personnes compétentes pour encadrer de manière bénévole des actions du club.
- fournir des outils de communication adaptés et promouvoir leur bon usage.

2.3 Intégrer notre pratique dans l'environnement

- gérer les sites de pratique dont nous sommes responsables,
- promouvoir une utilisation responsable des sites de pratique en lien avec les autres usagers
- promotion du territoire Grand Lac
- promotion du vol libre dans le territoire en lien avec les collectivités locales et autres organisations

2.4 Tisser des liens avec les autres clubs et les instances fédérales

- entretenir des relations collaboratives avec les clubs locaux.
- engager des échanges avec des clubs plus lointains.
- représenter le club dans les instances et les différents temps de la vie fédérale

2.5 Agir sur la "société" : notre association sportive a aussi un rôle plus large à jouer de promotion d'une forme de lien social

- créer du lien entre pratiquants qui repose sur la passion et le partage plus que sur l'intérêt.
- cultiver "le goût des autres", l'altruisme au sein du club et en dehors.
- favoriser la citoyenneté à travers l'engagement associatif.
- utiliser notre sport comme outil d'éducation et de promotion de valeurs environnementales.

3. COMMENT ENTRE CIEL ET TERRE ? Les activités du club pour atteindre ces objectifs

- des échanges d'informations directs entre membres grâce aux liens créés dans le club et aux outils de communication fournis par le club.
- proposition de sorties "au pied levé" sur les sites locaux.
- organisation de sorties programmées à la journée sur des sites proches.
- organisation de sorties programmées en week-end ou séjour pour élargir les horizons
- réservation de navettes 9 places avec partage des frais entre participants lors des journées club.
- organisation de séances d'entretien des sites déco/atterro dont nous sommes gestionnaires.
- affichage/communication bulles de quiétude rapaces avec les informations transmises par le PNR des Bauges.
- mise en place information sur site/communication aux pratiquants de la réglementation aérienne locale.
- aménagement/ouverture de nouveaux sites de pratique.
- organisation de compétition.
- organisation d'événements de promotion du vol libre.
- organisation de la participation du club à des événements organisés par d'autres clubs
- mise en place de soirées théoriques pour préparer un brevet ou actualiser ses connaissances.
- tenue de réunions sur le thème de la sécurité de pratique.
- réunions régulières sur des thèmes liés à la pratique du parapente.
- proposition de "plouf apéro" : rendez-vous de vol ouvert à tous suivi d'un apéritif partagé à l'atterrissage
- organisation de la fête du club en clôture de saison avec programme de vols festif et repas partagé
- remise des trophées de l'année pour distinguer des membres actifs méritants : grolle CFD, canne marche et vol, cloche bénévole...
- organisation de journées biplace pour les proches des adhérents à tarif club.
- organisation de journées biplace pour des publics éloignés de la pratique "Envole toi".
- organisation de séance de pliage de parachute de secours en gymnase.
- mise en place de session collective de gonflage et de pente école.
- organisation de stages en école professionnelle de vol libre entre membres du club (SIV, recyclage bi...)
- participation financière à la formation en école professionnelle de vol libre.
- aide financière au surcoût de licence assurance biplace en contrepartie d'une implication dans les journées biplaces club.
- aide financière à la participation à des manches de compétition
- organisation de révision groupée de matériel en atelier spécialisé pour bénéficier de tarifs avantageux et mutualiser la logistique
- organisation de stages de "formation continue" par des moniteurs bénévoles dans le cadre de l'école de club.
- proposition de séances d'initiation à d'autres activités de la FFVL : cerf-volant, boomerang...

...

Fait à Aix-les-bains, le 2 mars 2022,
le président, Bruno Buisson



le secrétaire, Philippe Thouzeau

